

## Réunion du Conseil Municipal

### Procès-verbal

Le vingt six avril deux mille treize à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de Dompierre sur Besbre, se sont réunis sur convocation en date du 19 avril 2013 et sous la présidence de Monsieur Pascal VERNISSE, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dompierre sur Besbre,

**Etaient présents :** Pascal VERNISSE, **Maire** – Valérie GOUBY – Léopold GODART – Marie-Françoise LOCTOR - Guy FRAISE - Christiane HILLAIRAUD - Patrick DARCANGE, **Adjoint.** Patrick GAUTIER, **Conseiller délégué.**

Jacques BOURET — Delphine DAJOUX - Laurent DESMYTTER - Bernard NAVETAT – Annie-France POUGET – Catherine QUESTEL - Dominique TALON, **conseillers.**

**Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :** Jean-Noël BACQUET à Jacques BOURET - Ghislaine BOURRACHOT à Pascal VERNISSE - Michel BRUNNER à Léopold GODART - Fabienne DURAND à Delphine DAJOUX – Félix FLERET à Valérie GOUBY Catherine MANGERET à Dominique TALON - Audrey MONMINOUX à Christiane HILLAIRAUD - Pierre SANCELME à Patrick DARCANGE .

**Secrétaire de séance :** Delphine DAJOUX.

**A L'UNANIMITE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL PRESENTS, LES DECISIONS CI-DESSOUS ONT ETE PRISES SAUF CELLE N° 2013-04-26/3 POUR LAQUELLE MONSIEUR BOURET , MANDATAIRE DE MONSIEUR BACQUET S'EST ABSTENU.**

#### 1 - FINANCES - BP 2013 - Décision modificative N° 1

La décision modificative N° 1 présente les ajustements de crédits à effectuer au budget 2013, compte tenu de l'acquisition de matériel et de mobilier pour compléter l'équipement de l'accueil de loisirs, de l'installation des 2 postes informatiques à la mairie et de la réalisation d'un support de sécurité à adapter à la fontaine publique.

#### BUDGET PRINCIPAL

Section INVESTISSEMENT		
Dépenses		
Cpt	Libellé	Montant
2188 op. 669	Acquisition mat – mob équipement accueil loisirs	+ 653
2188	Complément opération acquisition informatique	+ 325
2315	Réalisation support sécurité fontaine	+ 3 500
020	Dépenses imprévues	- 978

Section INVESTISSEMENT		
Recettes		
Cpt	Libellé	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	+ 3 500

Section FONCTIONNEMENT		
Dépenses		
Cpt	Libellé	Montant
022	Dépenses imprévues	- 3 500
023	Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	+ 3 500

#### 2 - FINANCES - BP 2013 – Projet soutien activité cinématographique – demande financement partenariat

Il est rappelé l'engagement fort de la collectivité portant sur la modernisation de la salle de cinéma située dans les zones « insuffisamment desservies » pour garantir l'avenir du cinéma, ce dernier étant en profonde mutation avec l'intégration des nouvelles technologies, et répondre aux besoins du public.

A ce titre, la Commune de Dompierre et les partenaires (CNC, la Région Auvergne, le FEDER et le FNADT) ont pu réaliser un investissement (équipement numérique et aménagement de la cabine de projection) pour donner une certaine qualité à l'activité cinématographique.

Monsieur le Maire rappelle que l'exploitation de l'activité cinématographique est confiée à l'association « Ciné sur Besbre » et souligne la difficulté d'assurer le développement et la promotion des actions cinématographiques en zone rurale dans un contexte économique fortement perturbé. D'ailleurs, une dépense (26 500 €) imposée par la convention collective de l'exploitation cinématographique, celle-ci relevant du droit privé, ne peut être réglée par ladite association.

La commune de Dompierre est ainsi sollicitée pour intervenir au financement des actions et des obligations de l'association.

Le partenariat Commune et association Ciné sur Besbre confirme l'objectif partagé par les deux parties quant à la réussite des actions menées autour de la programmation culturelle générale de la commune de Dompierre.

Toutefois, compte tenu de l'engagement de la collectivité portant sur la gestion rigoureuse des finances locales visant à contenir les charges et optimiser les recettes pour retrouver des marges de manœuvre financières que les investissements 2008/2011 ont réduites, il y a lieu d'envisager une demande de soutien financier auprès des partenaires qui se sont engagés sur l'installation de l'outil numérique et également de réfléchir aux pistes du mécénat privé.

### **3 - FINANCES – BP 2013 – Partenariat RCN – convention objectifs et financière**

La poursuite du partenariat entre la collectivité et l'association Cistudes et Cie est entérinée pour une durée de 3 ans à compter du 11 juin 2013 (deux abstentions : Monsieur Bouret et Monsieur Bacquet lui ayant donné pouvoir).

### **4 – FINANCES - BP 2013 – Fixation tarifs location vélos – camping à titre expérimental – année 2013**

En référence à la délibération N° 2012-12-15/4 par laquelle le conseil municipal a adopté le principe d'organiser, à titre expérimental, la location de vélos mis à disposition de la collectivité par un prestataire dans les conditions ci-dessus rappelées :

- . mise à disposition des vélos (à hauteur de 20) par un prestataire à la commune de Dompierre suivant cahier des charges,
- . hébergement vélos et service de location assuré par le service du camping pendant la période d'ouverture (15 mai / 15 sept)
- . identification du site du camping comme « point de retrait »,
- . encaissement des recettes par la voie de la régie municipale existante,

L'activité de location de vélos adaptés à la circulation sur la voie verte nécessite la fixation des tarifs de location au public par le conseil municipal. La prestation à reverser au prestataire titulaire d'un marché adapté étant fixée à 80 % de la recette.

Il est rappelé que ce projet s'inscrit dans la logique du schéma départemental des véloroutes et voies vertes, de l'itinéraire Nevers/ Digoïn/Châlon sur Saône dans la cohérence de l'itinéraire européen, l'Eurovéloroute n°6 qui a pour objet le développement touristique et l'accessibilité de l'itinéraire Nantes Budapest et du schéma véloroute / voie verte de la région Auvergne.

Il répond à l'utilisation judicieuse des potentialités de la voie verte en cohérence avec la vocation du site du Parc des Percières principalement dédié aux activités récréatives, sociales et familiales, de rencontres, de promenades, et de jeux .

Une grille tarifaire et un règlement sont établis pour la mise en place du dispositif de location de vélos au camping durant la saison estivale du 15 mai au 15 septembre, (consultables au camping et en mairie).

**5 – ADMINISTRATION GENERALE – Patrimoine – Cession parcelle terrain – Installation véranda**

Le montant de 2 000 € est accepté pour la cession de la parcelle de terrain supportant une terrasse au profit de Monsieur et Madame BORGES, Hôtel restaurant « la Paix ».

**6 – ADMINISTRATION GENERALE – Patrimoine - Cession parcelle terrain – Construction logements sociaux**

La cession du terrain d'assiette nécessaire à la construction de 5 logements sociaux par ALLIER Habitat pour l'euro symbolique est acceptée, celle-ci sera réalisée par la voie d'un acte administratif, pour lequel Madame GOUBY Valérie adjointe reçoit autorisation de signer. Les frais de bornage seront à la charge de l'acquéreur.

**7 – ADMINISTRATION GENERALE – Patrimoine bâti – Renouvellement location local situé 246 Rue des Ecoles –  
Association « Nounous et Compagnie » - Avenant N° 3**

La mise à disposition du local sis 246 rue des écoles à l'association « Nounous et Compagnie » est prorogée à titre précaire et provisoire par voie d'avenant N° 3 pour une durée d'un an, soit du 01 juin 2013 au 31 mai 2014 contre un loyer mensuel net de 300 €.

**8 – ADMINISTRATION GENERALE – Personnel – Création CUI – Modification tableau des effectifs**

Dans le cadre du renforcement de l'équipe affectée aux Espaces verts, un emploi d'agent technique sous C.U.I est créé.

Diverses questions d'ordre secondaire sont abordées et des informations échangées.

Fait à Dompierre sur Besbre, le 06 mai 2013

Le Conseiller Général-Maire,

Pascal VERNISSE